

INDIVIDUAL CONSULTANT PROCUREMENT NOTICE



Au service
des peuples
et des nations

Date : 04/09/2019

Pays : Côte d'Ivoire

Description des tâches : Recrutement d'un(e) consultant(e) national(e) pour réaliser une étude diagnostic sur le niveau d'intégration des changements climatiques dans la planification locale.

Numéro & Nom du projet / Agence : CIV10 – 00112399 Projet NDC

Durée du contrat/services (si applicable) : 45 jours ouvrables

Les Offres devront être soumises à l'adresse indiquée ci-dessous ou par email à l'adresse : procurement.offers.ci@undp.org au plus tard le **23 Septembre à 17h00**. L'offre comprendra un CV, une proposition technique et une proposition financière, placées sous plis scellés distincts, et devra nous parvenir à l'adresse suivante :

**Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)
Angle Avenue Marchand, Rue Gourgas Plateau en face de la radio
01 BP 1747 ABIDJAN 01
COTE D'IVOIRE**

Si vos propositions techniques et financières ne sont pas scellées dans des enveloppes séparées, votre offre sera rejetée.

[Les offres reçues par un autre canal que celui mentionné ci-dessus seront automatiquement rejetées.](#)

Si vous avez besoin d'informations complémentaires, vous pouvez soumettre vos questions par écrit à l'adresse indiquée ci-dessus ou par mail à procurement.ci@undp.org ; nous nous efforcerons de vous les fournir rapidement. Cependant, tout retard dans la transmission de ces informations ne pourrait en aucun cas constituer un motif de report.

L'offre technique devra inclure les informations et documents nécessaires à l'exécution de la tâche à accomplir :

1. Qualification et expérience dans le domaine (50 points)
2. Plan de travail (10 points)
3. Méthodologie proposée et approche pour exécuter le travail selon les TDR (40 points)

Votre offre financière doit être dans un document séparé de l'offre technique.

Le dépouillement s'effectuera en deux étapes :

Le dépouillement des offres techniques :

Les offres techniques seront évaluées sur la base des critères d'évaluation énoncés. Seules les offres techniques ayant totalisé au moins 70 points seront retenues pour l'évaluation financière.

Le dépouillement de l'offre financière : les propositions financières seront cotées sur 30 points.

Le soumissionnaire ayant soumis l'offre techniquement conforme et la moins disante sera retenu.

Les critères d'évaluation technique

Récapitulatif des formulaires d'évaluation des Propositions techniques		Note maximum	Consultant				
			A	B	C	D	E
1.	Qualification et expérience dans le domaine	50					
2.	Plan de travail	10					
3.	Méthodologie proposée et approche pour exécuter le travail selon les TDR	30					
Total		100					

Formulaire d'évaluation de la Proposition technique -- Formulaire 1		Nbre de points maximum	Consultant				
			A	B	C	D	E
Expertise / Qualification et expérience dans le domaine							
1.1	Diplômes	10					
1.2	Expertise avérée dans les questions liée à la planification locale	20					
1.3	Expérience professionnelle dans le domaine des changements climatiques notamment l'atténuation et l'adaptation	15					
1.4	Références antérieures pour les travaux similaires	5					
Total		50					

Formulaire d'évaluation de la Proposition technique – Formulaire 2		Nbre de points maximum	Consultant				
			A	B	C	D	E
Plan de travail							
2.1	Le plan de travail est-il bien défini, bien détaillé et correspond-il aux termes de référence ?	10					
	Total	10					

Formulaire d'évaluation de la Proposition technique – Formulaire 3		Nbre de points maximum	Consultant				
			A	B	C	D	E
Méthodologie proposée et approche pour exécuter le travail selon les TDR							
2.1	La proposition montre-elle une compréhension générale du sujet ?	10					
2.2	Les aspects importants de la tâche ont-ils été traités de manière suffisamment détaillée ?	15					
2.3	La proposition comprend-elle un cadre méthodologique cohérent ?	5					
2.4	La présentation est-elle claire, et la succession des activités ainsi que la planification sont-elles logiques, réalistes et augurent-elles suffisamment d'une bonne exécution du projet ?	10					
	Total	40					



PROGRAMME NATIONAL CHANGEMENTS CLIMATIQUES



REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE

Union – Discipline – Travail

Projet : CIV10-000112399 "NDC Support Programme en Côte d'Ivoire"

Recrutement d'un(e) consultant(e) national(e) pour réaliser une étude diagnostic sur le niveau d'intégration des changements climatiques dans la planification locale.

NB : le style masculin utilisé dans ces termes de référence ne se réfère pas à une sélection masculine, mais plutôt à une simplification de la rédaction de ces termes de référence. Les candidatures féminines sont fortement encouragées.

Termes de référence

DESCRIPTION DU PROJET

La Côte d'Ivoire, à l'instar de la majorité des pays en développement, est très vulnérable aux impacts des changements climatiques. C'est un pays situé dans la zone intertropicale, au bord du golfe de Guinée et couvrant une superficie de 322 462 km². En 2014, la population ivoirienne était de 22 671 331 habitants dont 50,3% en milieu rural. Le taux d'accroissement moyen annuel et le taux d'urbanisation sont respectivement de 2,6% et de 49,7%. La Côte d'Ivoire est exposée à l'érosion côtière au niveau de son littoral. L'extrême Nord qui fait frontière avec le Mali et le Burkina porte déjà les stigmates de la désertification. La couverture forestière du pays est passée de 37% en 1960 à moins de 14% en 2010. Le taux de déforestation moyen est passé de 1,5%/an entre 1900 et 1980 à près de 3,5%/an entre 1980 et 2008. Cette perte de forêt est principalement due à une agriculture extensive pilier de son économie qui contribue à près d'un quart (1/4) au Produit Intérieur Brut (PIB) et emploie les deux tiers (2/3) de la population active. Le pays est premier producteur et exportateur mondial de cacao, représentant près de 40% des revenus d'exportation.

Conformément à l'Accord de Paris, la Côte d'Ivoire a soumis ses Contributions Déterminées au niveau National (NDC), avec des objectifs de réduction des émissions de GES de 28% à l'horizon 2030. Cependant, la mise en œuvre de ses NDC rencontre plusieurs défis majeurs parmi lesquels une absence de cadre de transparence, ainsi que la nécessité d'explorer toutes les options pour rehausser les efforts de réduction dans les futurs NDC, en impliquant davantage le secteur privé. Ces défis sont dus à plusieurs facteurs tels que : (1) la méconnaissance, l'incompréhension et la faible vulgarisation des ambitions de la Côte d'Ivoire sur le climat, (2) l'insuffisance de prise en compte des questions de genre en matière de changement climatique, (3) la faible prise en compte des changements climatiques dans la planification nationale, sectorielle et régionale, et (4) la faible implication du secteur privé.

Pour faire face aux contraintes à la mise en œuvre efficace des NDC, le pays bénéficie de l'appui du NDC Support Programme (NDC-SP) du PNUD à travers le projet **NDC Support Programme en Côte d'Ivoire** qui vise à relever les différents défis et obstacles auxquels le pays est confronté, en créant un environnement propice à l'exécution des NDC et à la préparation des futures NDC plus ambitieuses

comme l'exige l'Accord de Paris sur le climat. Au terme du projet **NDC Support Programme en Côte d'Ivoire**, le pays aura : (i) intégré les changements climatiques dans la planification nationale et sectorielle pour une mise en œuvre optimale des NDC ; (ii) renforcé les capacités techniques des ministères sectoriels et des collectivités territoriales sur la mise en œuvre des NDC ; (iii) évalué l'état de mise en œuvre des NDC afin de rehausser l'ambition des NDC de la Côte d'Ivoire ; (iv) outillé et renforcé l'implication du secteur privé dans la mise en œuvre des NDC ; (v) communiqué autour des activités des NDC pour une meilleure sensibilisation et appropriation du public.

Dans la mise en œuvre de ce projet, il est prévu le recrutement d'un consultant national qui devra réaliser une étude diagnostic sur le niveau d'intégration des changements climatiques dans la planification locale.

CHAMPS DES TRAVAUX

Sous la responsabilité du Directeur Pays du PNUD et la supervision du coordonnateur du projet, en lien avec le Programme National de lutte contre les Changements Climatiques (PNCC/MINEDD), le consultant national devra :

- a) Collecter les différents documents de planification locale et sectorielle existants ;
- b) Passer en revue les différents manuels et schémas de planification locale et sectorielle (Schéma National d'Aménagement du Territoire (SNAT) ; Schéma régional d'aménagement et de développement du territoire (SRADT), guide pratique de planification locale participative (PLP), plan triennal) existants ;
- c) Analyser la vulnérabilité socio-économique des modes d'existence des collectivités face aux changements climatiques ;
- d) Rencontrer les différentes faîtières des collectivités territoriales ;
- e) Produire un rapport sur le niveau d'intégration des Changements Climatiques (Adaptation et atténuation) dans la planification locale et sectorielle ;
- f) Asseoir lors des consultations, l'ancrage systématique du principe d'intégration des Changements Climatiques dans les démarches d'élaboration et de mise en œuvre de la planification territoriale ;
- g) Faire des enquêtes sur le terrain pour mieux étayer son diagnostic ;
- h) Produire un rapport de plaidoyer à l'attention des décideurs pour la mise en œuvre des NDC au niveau local ;
- i) Produire un rapport sur l'exécution de la consultation.

RESULTAT ATTENDUS

Le récapitulatif ci-dessous indique les résultats attendus nécessaires au paiement des honoraires du consultant national :

- a) La note méthodologique est établie ;

- b) Les différents manuels et schémas de planification locale et sectorielle (Schéma National d'Aménagement du Territoire (SNAT), Schéma régional d'aménagement et de développement du territoire (SRADT), guide pratique de planification locale participative (PLP), plan triennal) existants sont analysés ;
- c) Les différentes faîtières des collectivités territoriales sont rencontrées ;
- d) Le rapport de plaidoyer à l'attention des décideurs pour la mise en œuvre des NDC au niveau local est produit ;
- e) Le rapport diagnostic du niveau d'intégration des Changements Climatiques dans la planification locale est produit.

METHODOLOGIE

- a) Le consultant national établira un chronogramme de travail validé par le l'UGP ;
- b) Le consultant national proposera les termes de références de sa consultance ;
- c) Le consultant national relèvera dans les différents documents de planification, insuffisances en rapport avec l'intégration des changements climatiques ;
- d) Le consultant national consultera les faîtières des collectivités selon un planning bien défini ;
- e) Le consultant national rédigera un rapport à l'issue de sa consultation.

PAIEMENTS AU CONSULTANT

LIVRABLES	Montant
Plan de travail validé	20%
Rapport provisoire	50%
Rapport final après validation	30%

ARRANGEMENT INSTITUTIONNEL

Le consultant travaillera en étroite collaboration avec l'UGP, le PNCC et le bureau pays PNUD de Côte de d'Ivoire.

DURÉE DE LA MISSION

La durée de la mission sera de quarante-cinq (45) jours ouvrables, sur la période allant de septembre à novembre 2019. Chaque jour compte pour 8 (huit) heures de travail complets.

LIEU D'AFFECTATION

Le consultant sera basé à Abidjan, en Côte d'Ivoire et pourrait effectuer des missions à l'intérieur du pays en cas de besoins.

QUALIFICATIONS ET COMPÉTENCES

- a) Avoir un diplôme minimum BAC+5 en sciences de l'environnement, planification du développement, en science sociale, en suivi-évaluation ou tout autre domaine connexe ;
- b) Avoir une expérience d'au moins 10 ans dans le domaine de la planification ;
- c) Avoir une parfaite connaissance des NDC de la Côte d'Ivoire et la lutte contre les Changements Climatiques en Côte d'Ivoire ;
- d) Avoir une connaissance actualisée sur les questions liées aux négociations sur le climat et à l'Accord de Paris ainsi qu'aux mécanismes connexes à la CCNUCC ;
- e) Avoir une bonne connaissance de la planification nationale en Côte d'Ivoire (Visions, Prospectives, Schéma de développement, Plan National de Développement, Plan stratégique sectoriel, etc.) ;
- f) Avoir la capacité d'analyser des données et des informations de diverses sources pour des recommandations pertinentes ;
- g) Avoir une bonne capacité d'écrire et de communiquer avec précision et professionnalisme ;
- h) Avoir une expérience en consultation des parties prenantes.

LANGUES

Une excellente maîtrise de la langue française est exigée. Une bonne connaissance de l'anglais serait un avantage.

PROPOSITION D'OFFRE FINANCIÈRE ET DÉLAI DE PAIEMENT

L'offre financière du consultant doit être forfaitaire. Le forfait doit inclure les honoraires, et les frais de mission, etc.

PRÉSENTATION DE L'OFFRE

Les documents ci-dessous doivent être contenus dans l'offre technique du soumissionnaire :

- a) Le Curriculum Vitae (CV) ou P11, indiquant toutes les expériences antérieures et les contacts (email et numéro de téléphone) de 3 références.
- b) Une brève description de la méthodologie de travail et l'approche pour exécuter le travail selon les TDR ;
- c) La proposition financière indiquant le montant forfaitaire proposé par le soumissionnaire pour la conduite de la mission.

LES CRITERES D'EVALUATION TECHNIQUE

Récapitulatif des formulaires d'évaluation des Propositions techniques		Note maximum	Consultant				
			A	B	C	D	E
1.	Qualification et expérience dans le domaine	50					
2.	Plan de travail	10					
3.	Méthodologie proposée et approche pour exécuter le travail selon les TDR	40					
Total		100					

Formulaire d'évaluation de la Proposition technique -- Formulaire 1		Nbre de points maximum	Consultant				
			A	B	C	D	E
Expertise / Qualification et expérience dans le domaine							
1.1	Diplômes	10					
1.2	Expertise avérée dans les questions liée à la planification locale	20					
1.3	Expérience professionnelle dans le domaine des changements climatiques notamment l'atténuation et l'adaptation	15					
1.4	Références antérieures pour les travaux similaires	5					
Total		50					

Formulaire d'évaluation de la Proposition technique – Formulaire 2		Nbre de points maximum	Consultant				
			A	B	C	D	E
Plan de travail							
2.1	Le plan de travail est-il bien défini, bien détaillé et correspond-il aux termes de référence ?	10					
Total		10					

		Consultant
--	--	------------

Formulaire d'évaluation de la Proposition technique – Formulaire 3		Nbre de points maximum	A	B	C	D	E
Méthodologie proposée et approche pour exécuter le travail selon les TDR							
2.1	La proposition montre-elle une compréhension générale du sujet ?	10					
2.2	Les aspects importants de la tâche ont-ils été traités de manière suffisamment détaillée ?	15					
2.3	La proposition comprend-elle un cadre méthodologique cohérent ?	5					
2.4	La présentation est-elle claire, et la succession des activités ainsi que la planification sont-elles logiques, réalistes et augurent-elles suffisamment d'une bonne exécution du projet ?	10					
	Total	40					

CRITÈRES DE SÉLECTION

Le soumissionnaire ayant soumis l'offre techniquement conforme et la moins disante sera retenu.

DETAIL DES COUTS

Détail des coûts par élément :

Elements	Coût Unitaire	Quantité	Cout total pour durée du Contrat
I. Coûts du Personnel	N/A	N/A	N/A
Honoraires	N/A	N/A	N/A
Assurance vie	N/A	N/A	N/A
Assurance maladie	N/A	N/A	N/A
Communications	N/A	N/A	N/A
Transport	N/A	N/A	N/A
Autres (Mentionner svp)	N/A	N/A	N/A
II. Frais de voyage afin de rejoindre le lieu de la Consultance	N/A	N/A	N/A
Billet d'avion de la destination d'origine à la destination de la Consultance	N/A	N/A	N/A
Frais de subsistance (selon le taux en vigueur et applicable au Système des Nations Unies)	N/A	N/A	N/A
Assurance voyage	N/A	N/A	N/A
Frais de voyage	N/A	N/A	N/A
Autres (mentionner svp)	N/A	N/A	N/A
III. Voyages dans le cadre de la Consultance			
Frais de transport	N/A	N/A	N/A
Frais de subsistance	N/A	N/A	N/A
Assurance voyage	N/A	N/A	N/A
Frais de voyage	N/A	N/A	N/A
Autres (mentionner svp)	N/A	N/A	N/A

N/A : Non Applicable